

& CHARTRE DE SÉCURITÉ GESTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Dans un contexte de transformation numérique, la protection des données personnelles est un enjeu crucial. Les banques, par la nature et le volume de données qu'elles traitent, sont particulièrement concernées. **Le Crédit Mutuel, fidèle à ses valeurs, s'engage en faveur d'un environnement digital plus sûr et plus éthique.** Afin de fournir des prestations et des services pertinents et efficaces à ses clients, le Crédit Mutuel doit bien les connaître et nécessairement collecter et traiter leurs données.

Ces informations sont utilisées dans l'intérêt du client. Elles serviront à lui apporter un accompagnement et des offres de grande qualité adaptées à ses besoins. Avec cette charte, le Crédit Mutuel prend des engagements concrets sur la protection des données de ses clients-sociétaires et sur le respect de leur vie privée, selon la réglementation en vigueur. Mais le Groupe entend également être un acteur de référence en termes d'éthique, de transparence et de sécurité numérique.

QUALITÉ

BIEN VOUS CONNAÎTRE POUR BIEN VOUS CONSEILLER



Pour simplifier, accélérer, personnaliser les services de votre Conseiller et de votre Banque, votre confiance et la connaissance que nous avons de votre situation sont indispensables. En disposant de coordonnées précises, actualisées et authentifiées nous serons ainsi mieux à même de vous joindre rapidement en cas de soupçon de fraude aux moyens de paiements ou simplement pour vous apporter l'assistance d'un expert à l'occasion d'une souscription ou de la préparation d'un projet.

Tenir compte de l'évolution de votre situation familiale, professionnelle et de votre environnement est la meilleure garantie pour pouvoir vous apporter un conseil de qualité, vous accompagner, vous protéger, et dans de nombreux domaines, c'est une obligation.

Votre collaboration dans l'actualisation de ces données est la meilleure garantie d'un service que nous souhaitons toujours plus réactif, personnalisé et proche... même à distance.

TRANSPARENCE

COMMUNIQUER SUR LE TRAITEMENT DE VOS DONNÉES



Pour vous servir, nous collectons et traitons vos données personnelles de manière loyale et transparente. La communication sur la traçabilité de nos actions dans le traitement de vos données personnelles est une priorité, et nous nous engageons à vous informer de manière claire et précise sur l'utilisation de celles-ci.

SÉCURITÉ

ASSURER LA PROTECTION ET L'INTÉGRITÉ DE VOS DONNÉES



Parce que la confidentialité et l'intégrité des données personnelles sont essentielles pour conserver votre confiance, nous veillons à leur sécurité.

Nous avons donc mis en place des procédures de vérification et de certification de nos outils, destinées à protéger l'ensemble de vos données contre toute utilisation malveillante. La sécurité informatique étant au cœur de notre métier, nos équipes de spécialistes sont continuellement mobilisées pour assurer une protection maximale de vos données, et cela dans toutes les branches de nos activités.

ÉTHIQUE

UTILISER VOS DONNÉES DANS VOTRE INTÉRÊT



Les informations personnelles que nous détenons sont utilisées afin de vous fournir les services et conseils les plus pertinents. Ces informations sont confidentielles et ne sont en aucun cas vendues à une entreprise tierce. La transmission éventuelle de certaines données personnelles à des prestataires extérieurs au Groupe est toujours effectuée dans un cadre strictement défini, pour une durée limitée et auprès de fournisseurs de confiance.

MAÎTRISE

VOUS PERMETTRE DE GARDER LE CONTRÔLE SUR VOS DONNÉES



Votre Conseiller est le premier garant du contrôle que vous pouvez exercer sur vos données. Vous bénéficiez d'un droit d'accès à vos données personnelles et d'opposition au traitement dans certains cas. Lors de la consultation de nos sites internet, une information complète sur notre politique de cookies vous est délivrée. Les données relatives à la santé, recueillies dans le cadre de souscriptions de contrats d'assurances bénéficient d'une protection renforcée.

Nous nous engageons à aller plus loin et à mettre prochainement à votre disposition davantage d'informations vous concernant, dans votre espace personnel. Vous pourrez, à tout moment, y accéder et en demander l'actualisation, le cas échéant.

LEXIQUE

Donnée à caractère personnel (DCP) article 4 du Règlement Européen sur la Protection des Données Personnelles :

« Toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable : est réputée être une « personne physique identifiable » une personne physique qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale ».

Système d'Information (SI) :

« Le système d'information (SI) est un ensemble organisé de ressources qui permet de collecter, stocker, traiter et distribuer de l'information, en général grâce à un ordinateur ».

Utilisateur du SI :

« Les utilisateurs du SI sont les personnes qui bénéficient des ressources et des habilitations nécessaires à l'accès au Système d'Information ».